



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 16 avril 2012**

L'an deux mil douze, le lundi 16 avril à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie (salle du Conseil) 32 rue du Général de Gaulle, sous la présidence de Madame Martin Pauline, Maire.

Présents : Mme Martin, M. Migeon, Mme Comina, M. Le Gallo, Mme Proust, M. Rabier, Mme Puissesseau, M. Simonnet, Mmes Jarrousse, Courtemanche, MM. Follet, Girard, Sauzeau, Stanimirovic, Mme Bureaux, M. Langer, Mmes Jiguet, Gailly, MM. Vivet, Zapf-Lacroix, Arnaud, Melle Genet, M. Bocquet, Mme Gachet, M. Durand, Mme Gouardo, M. Barthélémy.

Absent excusé représenté :

M. Regnault avait donné pouvoir à Mme Martin

Absent excusé non représenté : M. Law De Lauriston De Boubers

Secrétaire de séance : Mme Courtemanche

Le procès-verbal de la séance du 12 mars 2012 est approuvé à l'unanimité, en tenant compte des remarques suivantes :

- Monsieur Bocquet précise que le nom de Monsieur Law de Lauriston de Boubers apparaît par erreur dans les personnes ne prenant pas part au vote des subventions,
- Madame Gouardo souligne la différence à faire entre la Commission Scolaire du 14 février et la réunion interne entre les directeurs d'école qui a précédé celle-ci le même jour,
- Monsieur Arnaud précise qu'il a proposé que l'augmentation du prix de l'eau soit limitée à 3%, puis lissée sur les années suivantes pour les 2% supplémentaires, avec des remarques analogues pour la redevance assainissement.

Un compte-rendu est fait sur les différentes réunions de commissions qui ont eu lieu :

Le 15 mars 2012 à 10 h 00 : Cellule de veille du C.I.S.P.D. ;

Le 15 mars 2012 à 14 h 30 : Commission Communale des Impôts Directs ;

Le 15 mars 2012 à 18 h 00 : Commission Economie de la Communauté de Communes du Val des Mauves pour faire le point sur le dossier de l'extension de la Zone d'Activités des Pierrelets ;

Le 19 mars 2012 à 14 h 00 : Conseil d'Administration du C.C.A.S. portant notamment sur la reprise anticipée des résultats de l'année 2011, le vote du budget 2012, le vote d'une subvention à la Banque Alimentaire, le règlement des aides facultatives, les aides financières ;

Ville de Meung-sur-Loire

32 rue du Général de Gaulle
45130 Meung-sur-Loire

Téléphone :
(0)238 469 494

Télécopie :
(0) 238 447 667

E-mail :
mairie@meung-sur-loire.com

Site internet :
www.meung-sur-loire.com

Le 19 mars 2012 à 20 h 00 : Réunion avec les professionnels de santé pour l'établissement des règles d'occupation de la maison de santé pluridisciplinaire ;

Le 26 mars 2012 à 18 h 45 et 19 h 15 : Comité du Syndicat Mixte du Bassin des Mauves et de ses Affluents portant sur le débat d'orientations budgétaires, le vote du budget et pour faire le point sur les travaux 2012 ;

Le 29 mars 2012 à 11 h 30 Signature du contrat de partenariat public privé dans le cadre de la construction du collège, des abords et de la salle polyvalente sur la ZAC des Tertres ;

Le 29 mars 2012 à 14 h 00 : Commission Electorale et tirage au sort des jurés d'assises ;

Le 29 mars 2012 à 17 h 30 : Comité Syndical du SIVOM d'aménagement du Canton de Meung-sur-Loire portant principalement sur la dissolution du Syndicat ;

Le 29 mars 2012 à 18 h 30 : Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Val des Mauves portant sur l'examen du budget (principal, annexe de l'extension de la ZA des Pierrelets et annexe du SPANC), la subvention à l'Office de Tourisme, le lancement de diverses consultations concernant l'extension de la Zone de Pierrelets ;

Le 31 mars 2012 à 10 h 30 : Carnaval ;

Le 31 mars 2012 à 17 h 00 : Cérémonie de Citoyenneté ;

Le 3 avril 2012 à 18 h 00 et 18 h 15 : Comité du Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire portant sur le débat d'orientations budgétaires et le vote du budget ;

Le 7 avril 2012 à 14 h 30 : Pâques dans le parc de la Mairie ;

Le 10 avril 2012 à 20 h 30 : Commission des finances pour préparer le Conseil Municipal du lundi 16 avril 2012 ;

Le 13 avril 2012 à 19 h 00 : Inauguration de l'Office de Tourisme ;

Le 16 avril 2012 à 14 h 00 : Commission Electorale ;

L'ordre du jour est ensuite étudié ainsi qu'il suit :

Remplacement d'un Conseiller Municipal.

Madame le Maire informe l'Assemblée de la démission de Madame Sandrine DESCHAMPS, Conseillère Municipale, et précise que Monsieur Antoine LAW DE LAURISTON DE BOUBERS est appelé à siéger en tant que suivant dans la liste « Mieux Vivre à Meung ».

Compte rendu des décisions du Maire.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée prend acte des décisions prises par le Maire sur délégation du Conseil Municipal, du 27/12/11 au 04/04/12.

Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du Syndicat Mixte du Pays Loire Beauce dans le cadre de l'opération zéro pesticide.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à solliciter une subvention aussi élevée que possible, auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du Syndicat Mixte du Pays Loire Beauce au

titre du programme Leader, dans le cadre de la mise en œuvre de l'opération zéro pesticide en partenariat avec l'Association Loiret Nature Environnement.

Attribution d'une subvention exceptionnelle au profit du Tennis Club Magdunois.

A l'unanimité, l'Assemblée décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 2 000 € à l'Association Tennis Club Magdunois, afin de permettre à celle-ci de faire face à ses besoins de trésorerie (coût de l'école de tennis, difficultés liées au groupement d'employeurs des clubs de tennis répercutées sur les clubs).

Participation des communes extérieures aux frais de scolarité.

A l'unanimité, l'Assemblée fixe à **688 €**, la participation des Communes extérieures aux frais de scolarité pour leurs élèves qui fréquentent une école publique magdunoise du 1^{er} degré, pour l'année scolaire 2012/2013.

Cotisation à l'Association de Gestion du Refuge d'Animaux de Chilleurs-aux-Bois.

A l'unanimité, l'Assemblée adopte la cotisation à verser à l'Association de Gestion du Refuge d'Animaux de Chilleurs-aux-Bois qui s'élève à 0,31 € par habitant, soit la somme de **1 895,03 €** pour l'année 2012.

Participations communales :

- **Fonds d'Aide aux Jeunes (F.A.J.),**
- **Fonds Unifié Logement (F.U.L.).**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'allouer pour l'année 2012, une participation de :
 - 672,43 € (0,11 € x 6113 habitants) au Fonds d'Aide aux Jeunes (F.A.J.)
 - 3 301,02 € (0,54 € x 6113 habitants) au Fonds de Solidarité pour le Logement (F.S.L.).
- de ne pas participer au financement des dispositifs solidarité énergie et eau.
- de contribuer sous forme d'abandons de créances pour le dispositif « eau » (régie communale de distribution d'eau).

Dénomination de la voirie à l'intérieur du site des Tanneries.

A la majorité absolue de 8 voix pour, 11 voix contre et 9 abstentions, il est décidé de ne pas procéder à une suspension de séance avant de délibérer sur la question de la dénomination de voirie, puis, à l'unanimité, l'Assemblée décide de dénommer la voirie intérieure du site des Tanneries « Allée Pierre Barrault ».

Dissolution du S.I.V.O.M. d'Aménagement du Canton de Meung-sur-Loire et répartition de son actif.

A l'unanimité, l'Assemblée se prononce favorablement sur la dissolution du S.I.V.O.M. d'Aménagement du Canton de Meung-sur-Loire, qui a été initiée lors du Comité Syndical du 29 mars 2012 et sur le transfert de l'actif et du passif du SIVOM d'Aménagement du Canton de Meung-sur-Loire à la Communauté de Communes du Val des Mauves.

Personnel Communal : modification du tableau des effectifs.

A l'unanimité, l'Assemblée se prononce favorablement sur la modification du tableau des effectifs, qui consiste à supprimer deux postes d'adjoint technique et à créer un poste d'adjoint technique 1^{ère} classe et un poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe.

Questions et Communications diverses.

Madame le Maire donne lecture des prochaines dates à retenir.

Le 17 avril 2012 à 18 h 00 : Commission Scolaire
Le 19 avril 2012 à 20 h 30 : Assemblée Générale de l'Office de Tourisme.
Le 22 avril 2012 : Elections Présidentielles.
Le 23 avril 2012 à 14 h 30 : Conseil d'Administration du C.C.A.S.
Le 23 avril 2012 à 19 h 00 : Commission de Sécurité.
Le 24 avril 2012 à 19 h 00 : Commission Environnement et Développement Durable.
Du 28 avril au 3 mai 2012 : Accueil des Polonais avec le Jumelage Meung-bierun.
Le 6 mai 2012 : Elections Présidentielles (1^{er} tour).
Le 8 mai 2012 à 11 h 15 : Cérémonie Patriotique (10 h 30 à l'église).
Le 9 mai 2012 à 18 h 00 : Réunion publique sur le projet architectural du collège.
Le 12 mai 2012 : Pose de Panneaux « objectif zéro pesticide » aux Papecets.
Le 27 mai 2012 à 16 h 00 : Festival de Musique de Sully et du Loiret.
Le 31 mai 2012 à 20 h 30 : Remise de la médaille de bronze du Tourisme à Monsieur Pierre Paris, dans le cadre des 25 ans de l'Arboretum.
Du 31 mai au 3 juin : Présentation du Parc Départemental, de l'arborétum et différentes marches et sorties.
Le 1^{er} et 2 juin 2012 : Festicolor.
Le 3 juin 2012 de 6 h 00 à 18 h 30 : Vide grenier du Conseil de quartier de la Nivelle.
Le 4 juin 2012 à 14 h 00 : Commission Electorale (2^{ème} tour).
Le 4 juin 2012 à 17 h 30 : Réunion planning sportif avec les écoles.
Le 8 juin 2012 le matin : Accueil des anglais avec le Jumelage Meung-Lymm.
Le 10 juin 2012 : Elections Législatives.
Le 17 juin 2012 : Elections Législatives.
Le 21 juin 2012 à 18 h 00 : Fête de la musique organisée par le conseil de quartier de la Nivelle.
Le 21 juin 2012 à 19 h 00 : Pique nique organisé par le conseil de quartier du centre ville.
Le 25 juin 2012 : Remise des dictionnaires à 11 h 00 à l'école St Jean et à 14 h 00 au groupe Jehan de Meung.
Le 28 juin 2012 à 19 h 00 : Comité du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Equipement de la Région de Meung-sur-Loire/Beaugency.

Madame le Maire fait part des remerciements des associations suite à l'attribution de la subvention 2012.

Madame le Maire fait part des remerciements de l'Ecole Saint-Jean pour le vote de la subvention accordée en vertu du contrat d'association conclu entre la Commune de Meung-sur-Loire et l'Ogec Saint-Jean, ainsi que pour le soutien apporté toute l'année scolaire pour les activités annexes.

Madame le Maire fait part des remerciements de la FNACA pour la présence de la Commune à la cérémonie du 19 mars 2012.

Madame le Maire fait le point également sur les sujets suivants :

- Le site des Fonderies,
- La commercialisation des parcelles de la Z.A.C. des Tertres,
- La continuité des soins avant ouverture de la maison de santé pluridisciplinaire.

Affiché le : 20/04/2012.

Meung-sur-Loire, le 18 avril 2012
Le Maire,
Pauline MARTIN

